

## ARTAGNAN - Commune

Séance du 03 février 2025

Membres en exercice :  
14

Date de la convocation: 24/01/2025

Trois février deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphane ETIENNE

Présents : 9

**Présents :** Stéphane ETIENNE, Christine APARICIO, Marc CLAVEL, Isabelle BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Sylvain DUPRAT, Carlos MARTINS, Pierre MELENDEZ

Votants: 10

Pour: 10

Contre: 0

**Représentés:** Lucien COMBESSIES représenté par Christine APARICIO

Abstentions: 0

**Excusés:** Fabienne VIGNOLO

Refus : 0

**Absents:** Christian DOURS, Stéphanie LOPEZ, Stéphane SARDOU

**Secrétaire de séance:** Pierre MELENDEZ

### Objet: Programme d'investissements 2025 - demande de subventions - DE\_003\_2025

Monsieur le Maire présente le programme d'investissements 2025:

Travaux cimetière 10 083 €

Assainissement eaux usées bâtiment école 19 000 €

Escalier église 22 632 €

Défense incendie 3 319 €

Entretien plantations chêne et peupliers 3 094 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal charge Monsieur le Maire de demander toutes les subventions permettant de mener à bien les projets d'investissements inscrits au programme 2025.

La demande de subvention FAR 2025 portera sur les travaux du cimetière, l'assainissement des eaux usées du bâtiment de l'école et la rénovation de l'escalier de l'église pour un montant de 53 600 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noullobos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le 04/02/2025

Le secrétaire de séance,  
Pierre MELENDEZ

Signature

Le Maire,  
Stéphane ETIENNE

Signature

